

rendit contre lui une sentence et l'envoya en exil à Lyon, où il était né, afin qu'il récut dans la honte au milieu des siens.

Ponce-Pilate enfin, comme le disait Eusèbe, frappé de plusieurs calamités, se tua de sa propre main.

Les œuvres de charité et la Révolution de 1789

Avant 1789, les secours publics en France étaient immenses et variés sous toutes les formes. Des compagnies de charité formaient, avec les curés et les Sœurs grises, des associations qui répondaient à tous les besoins.

La Révolution, en 1792 et 1793, supprima ce que les sectaires appelaient, alors comme aujourd'hui, la "charité autour du bénitier," et remplaça la charité chrétienne par les lois suivantes, que nous dédions encore une fois aux admirateurs de la Révolution française.

1o Tout citoyen qui sera convaincu *d'avoir donné* à un mendiant aucune espèce d'aumônes, sera condamné à une amende de la valeur de deux journées de travail ; l'amende sera double en cas de récidive.

2o Toute personne convaincue d'avoir demandé de l'argent ou du pain sera arrêtée.

3o Tout mendiant ainsi arrêté, s'il est repris en mendicité, sera condamné à un an de détention, et à la *transportation*, qui ne pourra être moins de huit années, s'il est repris en troisième récidive.

On admettra que la Révolution entendait curieusement la liberté de faire et de demander la charité.

Règle générale, il faut se défier des systèmes imaginés pour remplacer la charité chrétienne, et de toute intervention qui se manifeste par des tracasseries, des exigences déraisonnables, et des impôts injustes. Tout cela sent le révolutionnaire.

MISSION CATHOLIQUE EN CHINE

Population totale.....	439 000 000
" catholique	548 166
Eglises ou chapelles.....	2 826
Missionnaires européens.....	625
Prêtres indigènes.....	342
Séminaires	42
Elèves.....	948
Ecoles	2 495
Elèves	43 703
Total des diverses congrégations....	11